

Date de convocation : 20 août 2012

Présents : Antoine BORNOT, Patricia DEMARLE- Michel DI MARTINO, Maurice GALLET, Guy LACROIX, Catherine MAIGNAN, Marie-Hélène MARECHAL, Christian MERCIER, Jean ROUSSEAU

Absents non excusés : Nathalie BOSVIEL, Emmanuel MILLOT.

Secrétaire de séance : Catherine MAIGNAN

---

## **ORDRE DU JOUR:**

### 1) **URBANISME :**

a. Point sur les dossiers en cours :

#### **Déclaration préalable :**

<b>Demandeur</b>	<b>Nature des travaux</b>
Laurent JOLY	Panneaux photovoltaïques
Guillaume CHASSOT	Mur de soutènement et terrasse

b. Plan Local d'Urbanisme:

Le conseil municipal et la commission urbanisme participeront à une réunion avec le cabinet IAD chargé du dossier le jeudi 30 août à 18h en mairie de Chille.

c. Antenne Orange :

En date du 5 juillet, le Tribunal Administratif de Besançon nous a notifié le jugement du 13 juin dernier :

L'arrêté du 20 juin 2011 par lequel la commune de Chille a opposé un sursis à statuer à la déclaration préalable de travaux déposé par la SA ORANGE en vue d'installer un pylône de téléphonie mobile sur un terrain sis au lieu-dit « Champs des Bois » est annulé,

Il est enjoint à la commune de Chille de se prononcer sur la déclaration de travaux présentée par SA Orange dans un délai de trois mois à compter de sa confirmation par la société requérante ou de l'expiration du délai de 6 mois prévu par les dispositions de l'article L 600-2 du code de l'urbanisme,

La commune de Chille versera à la SA ORANGE la somme de 1000 (mille) euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Le maire rencontrera notre avocate à ce sujet dans la première quinzaine de septembre.

### 2) **FINANCES:**

a. Entretien du matériel utilisé par les communes de Chille et le Pin :

Elaboration d'une convention d'entretien entre les communes de Le Pin et de Chille ; le coût d'entretien du matériel sera partagé par moitié entre les communes.

b. Copieur mairie :

Après étude de plusieurs propositions, la proposition des Ets Perono, à savoir location pour 5 ans d'un copieur couleur (format A3- A4) moyennant une mensualité de 47,84€ TTC et un coût de maintenance de 0.005€ par copie NB ou 0,05€ par copie couleur est acceptée ; seul le coût du papier reste à notre charge.

c. Eclairage public

Une campagne d'aide au remplacement de l'éclairage public (type boule) étant lancée par l'ADEME, un contact sera pris avec le SIDEC et la Communauté d'Agglomération (ECLA) afin d'obtenir des précisions sur ce sujet.

### 3) **PERSONNEL COMMUNAL :**

#### a. Remplacement de la secrétaire de mairie :

A compter du 18 septembre, notre secrétaire Anne BERNARD qui rejoint la commune de Relans, sera remplacée par Magalie MOUGIN. Les permanences seront assurées le mardi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 10h00 à 11h30.

#### b. Assurance du personnel :

Il est décidé de résilier le contrat actuel auprès de CICAG à/c du 1<sup>er</sup> janvier prochain et d'accepter la proposition de SMACL qui est moins onéreuse pour des garanties similaires.

### 4) **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ET SYNDICATS :**

#### a. Extension du périmètre de ECLA :

Suite à la notification de Monsieur le Préfet du 24 juillet 2012, le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur le projet d'extension du périmètre d'ECLA qui prévoit le rattachement de Mirebel et Verges

#### b. Rapport annuel d'activités 2011 du SYDOM

Le conseil municipal prend acte de ce rapport

#### c. Rapport annuel 2011 du SIAAL

Le conseil municipal prend acte de ce rapport

#### d. Projet régional éolien

Le conseil municipal a pris connaissance de ce projet mais ne souhaite pas formuler d'avis

### 5) **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

#### a. Journées du Patrimoine

Une « géo cache » sera mise en place, par Madame Catherine MAIGNAN, durant les journées du patrimoine les 15 et 16 septembre prochain.

La chapelle sera ouverte au public samedi et dimanche de 10h00 à 17h00.

#### b. Autres informations

La signalétique actuelle de la « route des vins » sera remplacée prochainement par le Conseil Général.

Concernant l'accompagnement dans les transports scolaires, une concertation sera organisée prochainement entre l'association des maires et le Conseil Général.

*Séance levée à 22h30*

La Secrétaire de séance,  
Catherine MAIGNAN